

Avis

Modifications de la signalisation de stationnement

Tel que mentionné dans les avis précédents, l'arrondissement de Verdun vous informe que des changements seront effectués à la signalisation de stationnement dans votre secteur. Les modifications sont les suivantes :

Zones SRRR (rue Willibrord et 1^{re} Avenue, entre les rues Bannantyne et de Verdun)

- **Déplacement de certaines zones de stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR)** tel que montré au plan ci-après.
- **Modification de l'horaire de ces zones** : La mention « lun. au ven. » sera enlevée sur les panneaux de sorte que le stationnement sera réservé aux résidents tous les jours de 9 h à 21 h. Ce changement vise à harmoniser les stationnements sur rue réservés aux résidents sur l'ensemble du territoire.

Nous désirons vous rappeler que ces espaces, bien qu'ils soient réservés uniquement aux détenteurs de permis, sont aussi soumis à certaines restrictions de stationnement. Ces restrictions sont indiquées sur le panneau situé au-dessus ou au-dessous de celui associé à la zone SRRR.

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Il faut respecter les horaires d'interdiction afin de permettre l'entretien de la rue.

Du 1^{er} novembre au 31 mars

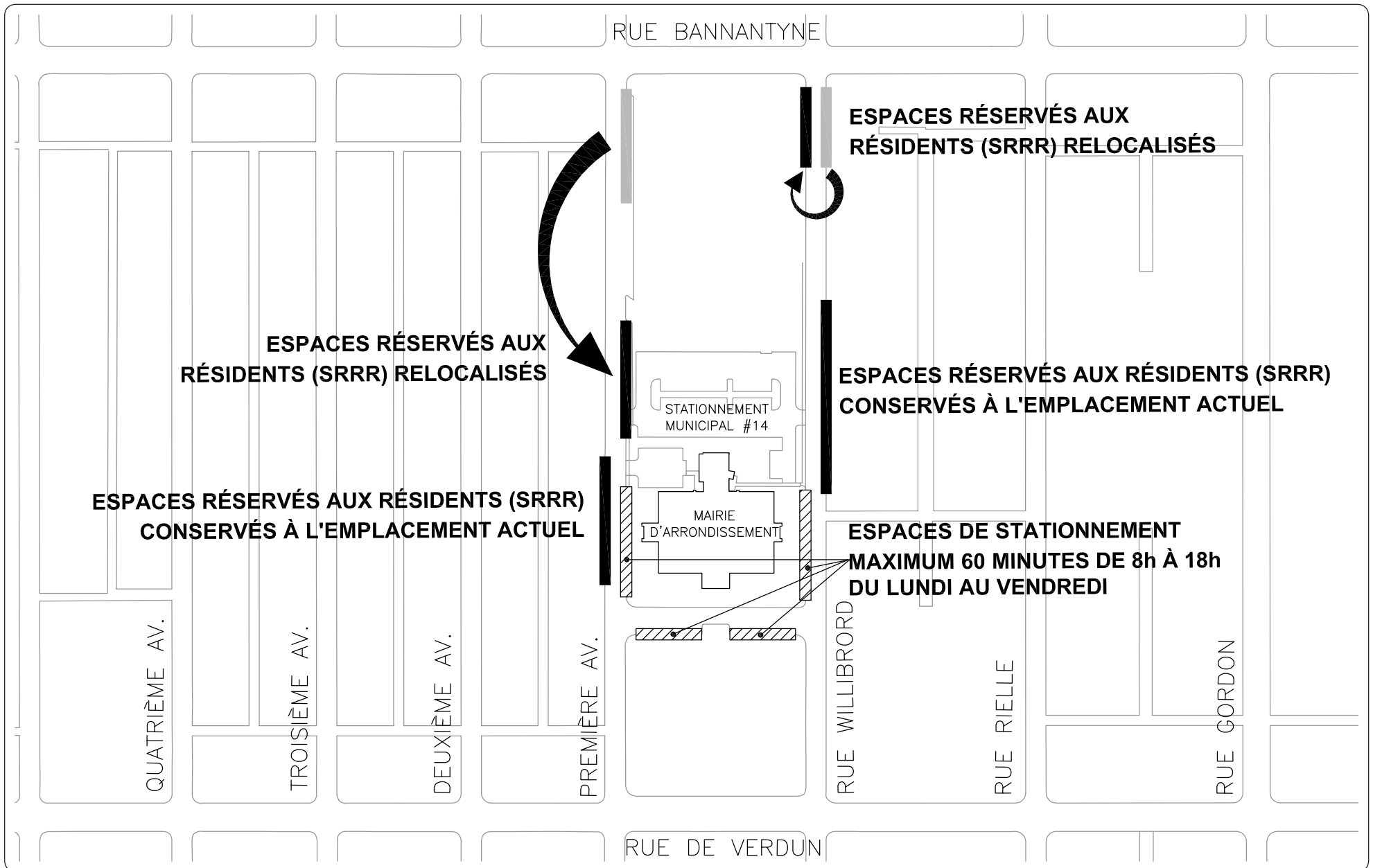
Il faut se conformer aux périodes d'interdiction de stationnement indiquées ou utiliser le système téléphonique de signalisation dynamique affiché sur le panneau pour vous informer si l'interdiction de stationnement reliée au déneigement est levée.

Zones de stationnement jouxtant la mairie d'arrondissement

- **Rues Willibrord et 1^{re} Avenue**
Modification de l'horaire des zones situées sur les côtés de la mairie d'arrondissement : Désormais, le stationnement sera limité à 60 minutes **de 8 h à 18 h**, du lun. au ven. et non plus de 9 h à 19 h, du lun. au ven.
- **À l'avant de la mairie d'arrondissement**
Modification de l'horaire des zones « maximum 2 heures » de 9 h à 19 h, du lun. au ven. Désormais, le stationnement **sera limité à 60 min. de 8 h à 18 h**, du lun. au ven.

Pour tous renseignements sur ces changements, n'hésitez pas à nous contacter au 514 765-7075.

Nous vous remercions de votre collaboration.



TRAVAUX À LA MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT

RELOCALISATION DES ESPACES RÉSERVÉS AUX RÉSIDENTS

DIVISION INGÉNIERIE

DESSINE PAR :
SIMON THOUIN

DATE :
2010-01-25

APPROUVE PAR :
JEAN CARDIN, ing.

ECHELLE :
AUCUNE

PLAN No :
5804-2009-Stationnements-Après-Travaux-(pour_citoyens)

APPROUVE PAR :